

LEVURE SECHE ACTIVE DE BRASSERIE

Fiche de données de sécurité SDS001FR

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit	Levure sèche active
Nom commercial	SafAle™ K-97 SafBrew™ LA-01 SafAle™ S-04 SafAle™ BE-134 SafAle™ T-58 SafAle™ WB-06 SafAle US-05™ SafLager™ S-23 SafAle™ F-2 SafLager™ W-34/70 SafAle™ S-33 SafLager™ S-189 SafAle™ BE-256 SafBrew™ BR-8
Enregistrement produit	La levure est un micro-organisme vivant, elle n'est donc pas soumise à un enregistrement REACH.
Utilisation produit	Bière...
Fournisseur	Fermentis Une filiale de S.I.Lesaffre 137 rue Gabriel Péri 59700 Marcq-en-Barœul - France Tel : +33 (0)3.20.81.61.00 e mail : fermentis@lesaffre.com
Numéro d'appel d'urgence	France (ORFILA) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008.
Aucun danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.

Éléments d'étiquetage

Non applicable

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Levures ne sont pas classées comme dangereuses selon le règlement (CE) n° 1272/2008, par conséquent aucun composant n'est décrit dans cette section.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau	Le contact avec la peau n'est pas dangereux à notre connaissance.
En cas de contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un spécialiste en cas d'irritation.
En cas d'inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la mettre au repos.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir en aucun cas. En cas d'ingestion en grande quantité, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et retardés	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS AIGUS ET RETARDES

Inhalation	Irritation respiratoire probable.
Contact avec la peau	Irritation de la peau probable.
Contact avec les yeux	Irritation des yeux probable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	
Moyens d'extinction	Tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés.
Dangers particuliers	Ne pas inhaler le gaz produit par l'explosion ou la combustion
Conseils pour les sapeurs-pompiers	Utiliser des équipements de protection appropriés : porter des appareils respiratoires appropriés et des vêtements de protection intégrale.
6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	
Précaution pour la protection de l'environnement	Endiguer le déversement. Ne pas déverser dans l'environnement.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	<u>Récupération</u> Balayer ou aspirer le produit <u>Élimination</u> Éliminer dans un centre de collecte de déchets autorisé
Référence aux autres sections	Pour plus d'informations, se référer à la section 13
7. MANIPULATION ET STOCKAGE	
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Ne pas respirer les poussières.
Précautions pour le stockage, y compris les incompatibilités	<u>Conditions de stockage recommandées</u> A conserver dans un endroit sec et frais. <u>Matériaux d'emballage recommandés</u> Conserver le produit dans son emballage d'origine.
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	
Protection respiratoire	Portez un masque pour prévenir les inhalations.
Ventilation	Utilisez une aération adaptée.
Protection des mains	Utilisez des gants imperméables.
Protection des yeux	Utilisez des lunettes de protections.
Valeurs limites d'exposition professionnelle	Non applicable
Contrôle de l'exposition	Pas de mesures spécifiques autres que les règles générales de sécurité et d'hygiène en industrie.
9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
Aspect	Vermicelles
Couleur	Beige
Limite olfactive	Non applicable
Température spécifique	Ebullition : non applicable
Température caractéristique	Non applicable
Caractéristiques inflammabilité	Flash point : non applicable
	Température d'allumage : > 195°C
Propriétés combustives	Matériel non comburant selon les critères CE
Limite inférieure d'explosion	60 g/m ³
Pression de la vapeur	Non applicable
Densité de la vapeur (air = 1)	Non applicable
Densité relative (eau = 1)	0,55 - 0,95
Solubilité	Dans l'eau : soluble
	Dans les solvants organiques : insoluble

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité	A notre connaissance, le produit ne présente pas de risque particulier.
Stabilité	Stable à température ambiante sous conditions normales d'utilisation.
Matériaux incompatibles	Aucune à notre connaissance
Conditions à éviter	Étincelles, flammes, sources de combustion.
Produits de décomposition dangereux	En cas de décomposition ou combustion thermique (pyrolyse), le produit peut former : des oxydes de carbone (CO,CO ₂), des oxydes d'azote, et de l'ammoniac.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

À notre connaissance, aucun risque toxicologique spécifique lorsque le produit est manipulé en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

A notre connaissance, il n'y a pas de risque spécifique pour les organismes aquatiques.
Le produit est facilement biodégradable.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A LA DESTRUCTION

Evacuation des déchets	Les déchets issus du produit ne doivent pas être jetés dans les eaux superficielles mais envoyés à des usines de traitement appropriées en conformité avec les exigences de la protection environnementale, la législation sur l'élimination des déchets et les réglementations locales applicables.
------------------------	--

14. TRANSPORT

Transport par route (RID/ADR)	Pas de restrictions
Transport fluvial (ADN)	
Transport maritime (IMDG)	
Transport aérien (IATA)	

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

En conformité avec les réglementations Européennes relatives à l'alimentation humaine et animale.
Evaluation de la Sécurité Chimique : Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ADR: Accord Européen relative au transport international de marchandises dangereuses par route

CAS: « Chemical Abstracts Service » (service des résumés analytiques de la chimie, division de la Société Chimique Américaine)

CLP: Classification, Labelling, Packaging (Classification, Etiquetage, Emballage des produits chimiques)

IATA: Association Internationale du Transport Aérien

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

Les informations fournies dans cette Fiche de Sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision de cette Fiche de Sécurité. Les informations fournies dans cette Fiche de Sécurité complètent les Fiches Techniques mais ne les remplacent pas.

Cette Fiche de Sécurité ne constitue qu'un support pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, la consommation et l'élimination du produit. Elle ne doit pas être interprétée comme une garantie ou une spécification de qualité du produit concerné.

L'attention de l'utilisateur est portée sur les risques éventuels et les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu comme indiqué dans cette Fiche de Sécurité : il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer l'applicabilité de l'information et des recommandations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité ainsi que son adéquation avec ses propres activités, objectifs et produits.

Fermentis ne peut être tenu responsable de toute utilisation du produit qui ne soit pas compatible avec les informations fournies dans cette Fiche de Sécurité.

Le respect des instructions contenues dans cette Fiche de Sécurité ne dispense pas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec les lois, Règlements et recommandations liés à ses propres produits et activités.

Les informations fournies dans cette Fiche de Sécurité font l'objet de droits d'auteur et de propriété. Les informations contenues dans cette présente fiche ne peuvent être reproduites ou distribuées, sous quelque forme ou par quelque moyen, sans autorisation préalable écrite de Fermentis, à moins que cela ne résulte d'une obligation légale ou d'une réquisition des autorités administratives ou judiciaires. Dans ces derniers cas, l'utilisateur devra immédiatement en informer Fermentis.